RÈGLEMENT

1 - Inscriptions / participation :

Les épreuves de course sont ouvertes aux coureurs licenciés titulaires d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation, titulaires d'une licence compétition délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri, en cours de validité à la date de la manifestation et non licenciés. Chaque coureur devra impérativement présenter lors de son inscription, soit sa licence de l'année en cours, soit un certificat médical(ou une copie) sur lequel doit apparaitre la mention "non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition" datant de moins de 1 an au 05/06/2016. Tout coureur ne remplissant pas ces conditions se verra refuser son inscription.

Les inscriptions sont à adresser à TRAIL de Donzac, mairie de Donzac 82340 accompagnées d'un chèque de règlement à l'ordre de l'office de tourisme de Donzac.

2 - Droits d'engagements

Course enfants : gratuit

Trail et 10km: 12 € repas inclus

Randonnée pédestre : 5 €

Chèque à l'ordre de l'office tourisme Donzac à adresser à TRAIL de Donzac Mairie de Donzac 82340 Donzac

3 - Matériel fortement recommandé :

Pour le trail uniquement Réserve d'eau (ceinture porte bidon ou camelback).

4 - Ravitaillements :

2 ravitaillements complets sur les trails, 2 ravitaillements sur le 10km

Ravitaillement également à l'arrivée

5 - Environnement :

Parce que nous aimons la nature, respectons-la. Ne jetez ni papiers, emballage de barres, tubes. Quelques grammes en plus dans vos poches ne vous retarderont pas. Gardons l'esprit Trail. Toute personne ne respectant pas cette règle sera disqualifiée.

6 - Sécurité :

Surveillance médicale assurée par une équipe médicale, l'organisateur Office de tourisme de Donzac se réserve le droit d'annuler l'épreuve si les conditions atmosphériques sont de nature à mettre en péril les participants, et d'arrêter, sur avis médical tout coureur présentant des signes de défaillances physiques. Chaque athlète participe sous sa propre responsabilité et doit veiller à être en condition physique convenable.

7 - Droits à l'image :

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

8 - Parcours :

TRAILS :En grande partie sur chemins et sentiers. Balisage du parcours dans les règles de l'art du Trail : rubalises. Attention aux traversées de route, respecter les ordres des contrôleurs.

10 KM : uniquement sur route et chemin respecter les ordres des contrôleurs

9 - Suiveurs :

Aucun véhicule à moteur, excepté ceux de l'organisation dûment identifiés, ne sera autorisé à suivre les coureurs qui ne devront être gênés sous aucun prétexte. Les suiveurs en bicyclette peuvent s'intégrer dans la course sur route. Le non-respect de cet article entraine la disqualification du concurrent suivi.

10 – Assurance/ Responsabilité :

L'épreuve est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite par l'organisateur. Cette assurance responsabilité civile garantit les conséquences pécuniaires de l'organisateur, des bénévoles et des participants.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux autres coureurs de s'assurer personnellement.

En complément, il est vivement conseillé aux coureurs de souscrire une assurance individuelle accident, couvrant leurs propres risques.

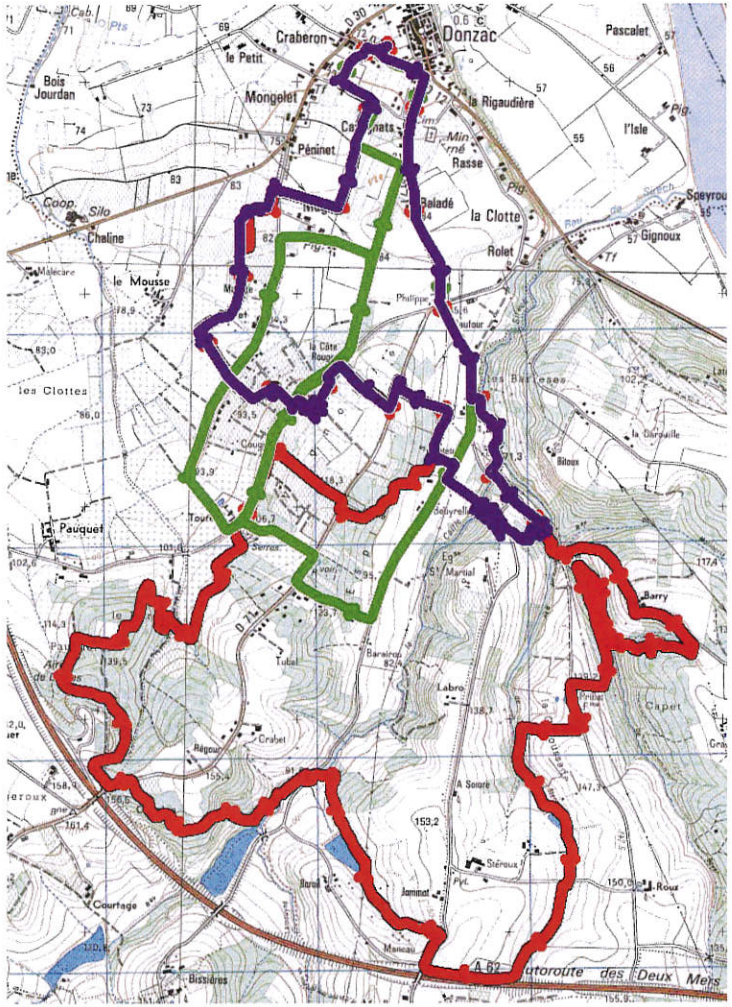
En cas d'abandon, de disqualification (par l'organisation ou l'équipe médicale), la responsabilité de l'organisation est dégagée.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez D.Robin au 06 34 20 41 58

PARCOURS

Retrouvez ci dessous les trois parcours de course

- Trail 20km
- 10km route
- Trail 10km



Retrouvez des informations inédites sur les courses et les parcours sur la page Facebook du Trail :

www.facebook.com/pages/Trail-de-Donzac/

TRAIL DE DONZAC

TRAIL 20 KM - TRAIL 10KM
ROUTE 10KM
COURSE ENFANTS
RANDONNÉE PÉDESTRE
SALLE POLYVALENTE
TOUS NIVEAUX DE DONZAC

Des surprises à découvrir sur les parcours + un repas compris dans le prix de l'inscription

05 JUIN 2016

08h30

Crédit photo : Fotolia- flaticon - Création ©FMonge - ne pas jeter sur la voie publique

informations :

www.traildedonzac.aqtd.fr ou

05.63.94.53.08-

06.34.20.41.58-

06.78.21.78.10

DÉCOUVERTE DES PARCOURS

TRAIL 20KM

• Dénivelé : 400m positif
• 4ème épreuve du challenge homme des courses nature du Lot et de la Garonne.

Ce parcours vallonné d'une boucle est composé de chemins, de bois, de vignes et de bandes enherbées repérés par des supports directionnels, de la rubalise et des signaleurs.

Départ : 8h30

TRAIL 10KM

• Dénivelé :100m positif
• 4ème épreuve du challenge femme des courses nature du Lot et de la Garonne.

Ce parcours vallonné d'une boucle est composé de chemins, de bois, de vignes et de bandes enherbées repérés par des supports directionnels, de la rubalise et des signaleurs.

Départ : 9h00

10KM ROUTE

Le parcours légèrement vallonné entièrement bitumé chemine à travers le vignoble du Bruilhois repéré par des supports directionnels et des signaleurs..

Départ : 8h45

COURSE ENFANTS

Deux parcours plats de 500m ou 2500m suivant les catégories d'âge en vigueur le jour de la course.

Départ : 9h00

RANDONNÉE JOËLETTE

La Joëlette est un fauteuil tout terrain mono roue qui permet la pratique de la randonnée à toute personne à mobilité réduite, enfant ou adulte, même très lourdement dépendante, avec l'aide d'accompagnateurs. La joëlette permet de partager une activité en groupe mais aussi de se promener, de faire des courses.

Départ : 8h45

RANDONNÉE PÉDESTRE

Boucle de 10km empruntant en grande partie les sentiers de randonnée du Brulhois. Un ravitaillement est prévu sur le parcours.

Départ : 9h00

Inscriptions possibles sur le site web :
traildedonzac.aqtd.fr
ou par courrier :
TRAIL de Donzac
Mairie de Donzac 82340 Donzac

Retrait des dossards :
à partir de 7h30 le dimanche 5 juin 2016
salle polyvalente de Donzac 82340

BULLETIN D'ENGAGEMENT

N°

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

☐☐☐☐☐ Ville : _____

Sexe : ☐M ☐F Né(e) en : ☐☐☐☐

☐ Licencié(e) (FFA, FFtri, FSGT, N° : _____

☐ Non licencié(e) joindre obligatoirement la photocopie d'un certificat médical datant de moins d'1 an autorisant la pratique de la course à pied en compétition

COURSES avec repas à 12€:

☐ 10km né(e) en 2000 ou avant
☐ Trail 10km né(e) en 2000 ou avant
☐ Trail 20km né(e) en 1998 ou avant
☐ 2,5km né(e) entre 2001 et 2004
☐ 500m né(e) entre 2005 et 2009

☐ Repas

Réponse **avant le 27 mai 20h**

☐ Repas accompagnateur : ..... x 5€ =..... €
à régler lors de l'inscription

Inscription "Duo" sur le site internet :traildedonzac.aqtd.fr

RANDONNÉE PÉDESTRE

☐ 10km 5€
☐ Repas randonneur : ..... x 5€ =..... €
à régler lors de l'inscription
Enfant : gratuit

REPAS : Poulet, ratatouille, dessert, café, vin

Le participant autorise à titre gracieux, la reproduction et l'exploitation de son image par l'organisateur de la course

Pour les mineurs :

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant : _____

à participer à la course : ☐10 ☐trail 10 ☐trail 20 ☐2,5 ☐500m

Fait à : _____ le : _____ Signature :